

Délibération du Conseil Municipal

Du mercredi 15 avril 2009

n° 31

page 1 /1

Rapporteur : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Dénomination de voies – Prolongement de la rue François Arago

Madame, Monsieur,

Habitat 86 a réalisé un programme de construction de maisons rue du Champ de la Croix mais la numérotation de ces logements pose des problèmes. En effet, compte tenu des numéros déjà attribués rue du Champ de la Croix, il n'est pas possible d'insérer autant d'habitations.

Il est donc proposé de prolonger la rue François Arago qui commence rue Jean Mermoz jusqu'à la rue du Docteur Schweitzer (voir plan ci-joint).

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal.

Il est proposé au conseil municipal :

- de prolonger la rue François Arago jusqu'à la rue du Docteur Schweitzer.
- de commencer la rue du Champ de la Croix à partir des parcelles 29 et 328

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le
Publié en mairie le

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault